

Projet éolien de Trébédan

Bulletin d'information - Février 2021

Ce bulletin d'information ABO Wind a pour objectif de vous expliquer notre démarche de développement du projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Trébédan.

Le mot du Maire : des chiffres encourageants

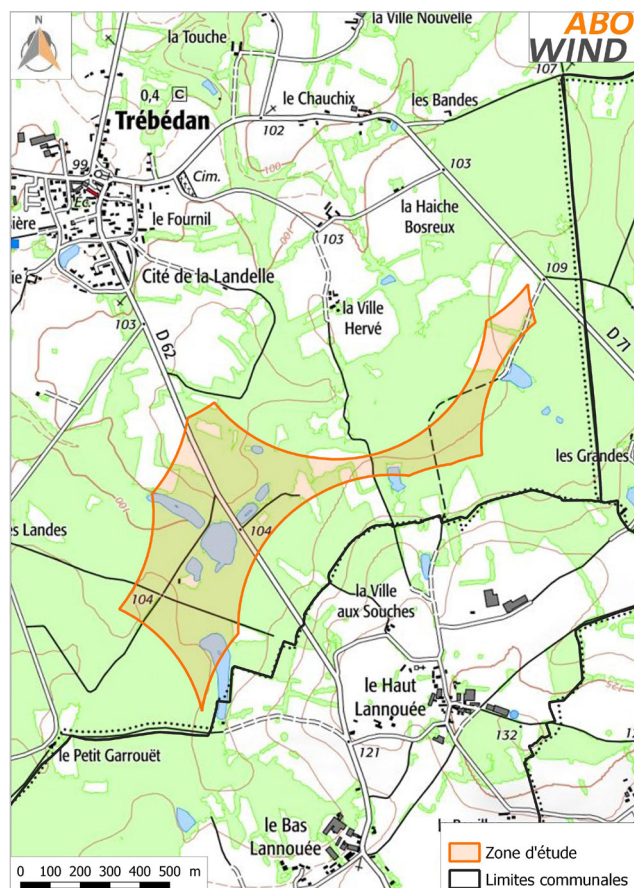
Dans son dernier sondage, l'institut Louis Harris indique qu'en 2020 « 3 Français sur 4 » ont une bonne opinion de l'énergie éolienne, soit 73%. Ce chiffre grimpe même de 7 points au près des Français vivant à proximité d'une éolienne, soit 80%.

De même, pour la première fois sur l'ensemble des 27 pays de l'Union Européenne, les énergies renouvelables ont généré 40% de l'électricité au premier semestre 2020, contre 34% de l'électricité produite par des énergies fossiles (charbon, nucléaire). Ce basculement est une bonne nouvelle et devrait s'accroître avec la montée en puissance des énergies renouvelables. Notons également que les émissions de CO2 du secteur électricité ont de ce fait reculé de 23%.

Ces chiffres nous confortent dans nos choix et notre engagement pour la transition écologique et énergétique.

Didier Ibagne, Maire de Trébédan

Localisation du projet



La zone d'étude résulte d'une analyse du potentiel éolien à l'échelle de Dinan Agglomération en prenant compte des différentes contraintes techniques et environnementales du territoire. Les critères sont réunis pour envisager l'élaboration d'un projet de parc éolien :

- Une distance minimale de 500 mètres de toute habitation.
- Une bonne exposition aux vents dominants.
- Une zone desservie par plusieurs chemins d'accès.
- La possibilité de raccordement électrique à des postes Enedis à proximité.
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation.

La zone d'étude s'étend sur la partie sud de la commune de Trébédan : entre les routes départementales D71 (direction Brusvily) et D62 (direction Plumaudan). Cette zone avait déjà fait l'objet de discussions avec le conseil municipal en 2014-2015. Il s'agit aujourd'hui de reprendre l'étude d'un projet éolien sur cette même zone. Aujourd'hui, ce secteur permet d'envisager l'installation d'un parc de 3 à 4 éoliennes.

Historique du projet

2015

- **Avril** : délibération du conseil municipal nous autorisant à contacter les propriétaires exploitants et à lancer les études.
- **Juin** : réunion publique à destination des habitants de Trébédan.
- Rencontre de plusieurs propriétaires et exploitants de la zone d'étude.
- **Septembre** : arrêt des démarches suite au signalement d'une contrainte militaire.

2016 - 2019

- Dialogue d'ABO Wind avec l'Armée de l'Air, avec l'appui de la commune, de la Communauté d'Agglomération de Dinan et de la Région Bretagne.
- **Décembre 2019** : accord de l'Armée de l'Air pour l'étude d'un projet éolien.

2020

- Reprise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone.
- **Septembre** : présentation de la société, de la zone étude et des étapes d'un projet éolien au conseil municipal nouvellement élu.
- **Octobre** : délibération du conseil municipal nous autorisant à relancer les études de développement. Rendez-vous avec le Vice-Président de Dinan Agglomération M. LANDURÉ.

Les prochaines étapes (dates prévisionnelles) :

2021

- **Mars** : Installation d'un mât de mesures du vent.
- Réalisation des études environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).

2022

- Résultats des d'étude.
- Définition du nombre d'éoliennes, du modèle et de leur positionnement sur la zone.
- Constitution et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture.

2023

- Instruction de la demande par les services de l'Etat, dont enquête publique d'un mois, en vue d'une autorisation Préfectorale.

2024 - 2025

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.

La mesure du vent : un préalable à tout projet

L'analyse du gisement éolien permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude. Pour ce faire, un mât de mesure anémométrique est installé pour une durée d'environ 2 ans afin d'avoir des données selon les saisons et les diverses conditions météorologiques. Les appareils de mesures (anémomètres, girouettes, etc.) présents sur le mât à diverses hauteurs vont permettre d'établir un profil des vitesses, des directions et des fréquences de vents sur le site. Les données de vent obtenues seront corrélées avec les données collectées par les stations Météo France et les satellites à proximité afin d'obtenir des estimations fiables sur le long terme.

L'installation d'un mât de mesure permet également de mesurer l'activité des chauves-souris à l'aide de micros fixés sur le mât et permettant d'enregistrer les ultrasons produits par ces dernières.

L'analyse des données permettra d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien et de définir le modèle, le gabarit (hauteur de mât, longueur de pales), le nombre et le positionnement des éoliennes. L'objectif est d'adapter au mieux le projet aux conditions de vent présentes sur le site en tenant compte des contraintes techniques, environnementales et économiques.

Le mât de Trébédan fera 120 mètres de hauteur et sera installé sur les parcelles communales au sud-ouest de la zone d'étude. Son montage ne nécessitera pas de travaux de génie civil (pas de fondation) mais uniquement des plaques d'ancrage enterrées sur lesquelles seront fixés des haubans permettant de maintenir le mât. Son montage se réalisera en mars 2021 en seulement quelques jours.



Photo d'un mât de mesure



Sonde de température
Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique



Balise
Signalisation lumineuse aérienne



Girouette
Mesure les directions du vent



Anémomètre
Mesure la vitesse et la pression du vent



Micro chiroptère
Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris



Coffret data logger
Enregistre et transmet les données mesurées

Le développement du projet : les études environnementales

Fruit de deux années d'études et de concertation, un parc éolien se réalise après des études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

1 à 2 ans

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

1 an

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

10 mois

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

10 mois

- Réaliser des photomontages pour visualiser le projet et comparer les différents scénarios d'implantation.
- Etudier les perceptions de l'implantation depuis les lieux de vie et depuis les sites patrimoniaux et touristiques.

Le choix du scénario



Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études et les enjeux observés sur le site et l'avis des propriétaires exploitants concernés, le scénario le plus adapté au territoire sera déterminé.

La communication tout au long du projet



ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. C'est le gage d'un projet réussi. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. Cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind.

Ces derniers auront pour objectif de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet. Des actions de communications sont organisées à chaque étape clé du projet.

La responsable du projet se tient également à votre disposition pour échanger sur ce projet. Ses coordonnées se trouvent en dernière page de ce bulletin. Un cahier de liaison sera également mis à votre disposition en mairie pour recueillir vos questions. Les réponses du porteur de projet y seront insérées en continu.

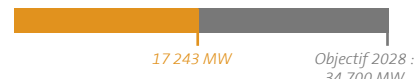
De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible depuis le lien suivant :

Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse...) reconnues comme prédictibles, contrôlables et compétitives.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, son déploiement est régi par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie qui a fixé des objectifs de puissance installée. Aujourd'hui la France a installé la moitié de l'objectif fixé à 34 700 MW pour 2028.

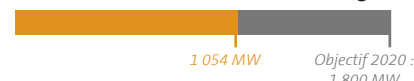
Puissance éolienne installée en France :



A l'échelle régionale, la couverture de la demande électrique est croissante grâce au développement de l'éolien terrestre et au soutien historique du barrage de la Rance, mais la Bretagne reste fortement dépendante des imports d'électricité provenant d'autres régions. Seuls 16% des besoins en électricité sont couverts par une production bretonne en 2017.

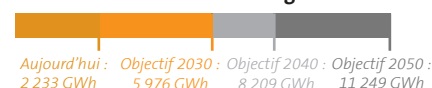
Les objectifs régionaux à l'horizon 2020 ont été fixés dès 2010 par le Pacte Electrique Breton : ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance installée en Bretagne au 30 septembre 2020 (données Enedis).

Puissance éolienne installée en Bretagne :



En 2020, de nouveaux objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables ont été confirmés par l'adoption du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) : la production électrique annuelle de l'éolien terrestre devra être multipliée par 5 d'ici 2050.

Production éolienne en Bretagne :



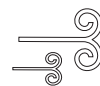
Un parc éolien présente de nombreux avantages pour votre territoire



Source de retombées économiques, fiscales et locales.



Source de diversification et d'indépendance énergétique.



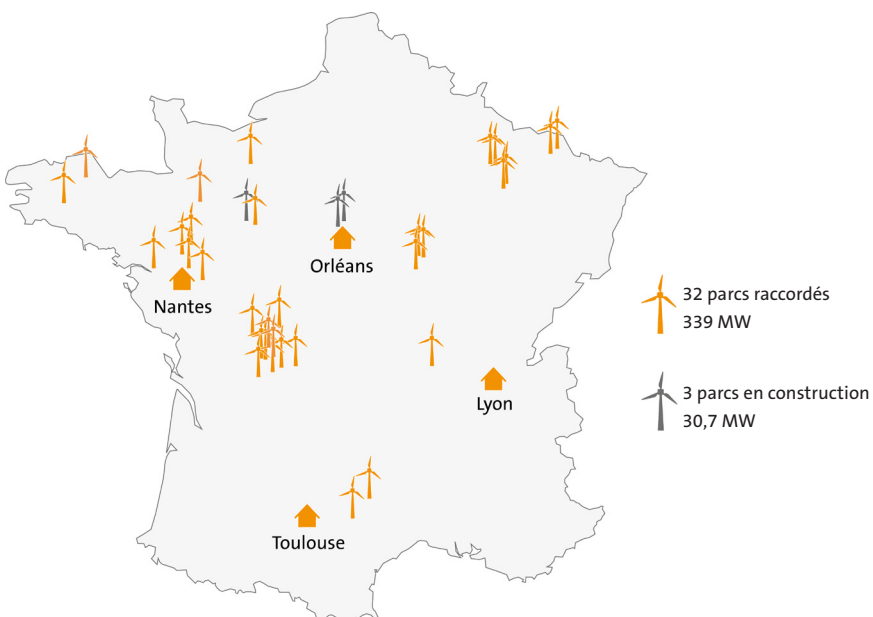
Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.



Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 120 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet

Marine Beaubeau
Tél. : 02 55 59 60 66
marine.beaubeau@abo-wind.fr

Agence de Nantes

14 mail Pablo Picasso
44 000 Nantes

Responsable de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance

ABO Wind

www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur